



## Prise de position

### **En faveur de la transposition concrète du Green Deal européen et de la future Stratégie PME de l'UE en Grande Région**

Les PME artisanales jouent un rôle essentiel dans l'économie, la formation professionnelle et l'emploi de la Grande Région. Avec 50.000 apprentis, les 170.000 entreprises artisanales regroupées au sein du Conseil interrégional des Chambres de Métiers de la Grande Région (CICM) représentent un puissant facteur de l'économie et de l'emploi.

Au sein de la Grande Région, l'Artisanat emploie au total 750.000 personnes, dont un nombre considérable de frontaliers. Pour l'Artisanat, l'intégration des régions est une réalité vécue qu'il s'agit de développer. A cet égard, les principes européens de la libre circulation des personnes et des services jouent un rôle important, les activités transfrontalières de l'Artisanat faisant de plus en plus partie du quotidien des affaires.

L'achèvement du Marché intérieur européen doit de ce fait être vu comme étant une des priorités les plus importantes de l'UE.

\*

\* \*

Le CICM note avec satisfaction la proposition de la Présidente de la Commission européenne Ursula Von der Leyen<sup>1</sup>, de prendre en considération les PME dans le cadre d'une future Europe climatiquement neutre : « *Notre objectif (...) doit se fonder sur une économie sociale de marché forte et résiliente. Ce que nous voulons dépenser pour cette transition, nous devons d'abord le gagner. Cela suppose d'abord de renforcer l'épine dorsale de notre économie : nos petites et moyennes entreprises (PME). (...) Ce sont en leur sein que se trouvent nos innovateurs et nos entrepreneurs. Elles forment nos jeunes à des métiers. Elles sont l'incarnation de tout ce qu'il y a de bon dans notre économie. (...) C'est pourquoi je présenterai une stratégie spécifique pour les PME, afin qu'elles puissent prospérer, moyennant un allègement des formalités administratives et une amélioration de leur accès au marché.* »

---

<sup>1</sup> « Une Union plus ambitieuse - Mon programme pour l'Europe » - Orientations politiques pour la prochaine Commission européenne 2019-2024 (par la candidate à la présidence de la Commission européenne Mme Ursula von der Leyen) : [https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/political-guidelines-next-commission\\_fr.pdf](https://ec.europa.eu/commission/sites/beta-political/files/political-guidelines-next-commission_fr.pdf)

Le CICM a publié avant les élections européennes de mai dernier une prise de position intitulée « Façonner l'Europe avec les PME artisanales ». Celle-ci contient 10 propositions<sup>2</sup> pour une « Europe des PME » et donne un aperçu des politiques nécessaires pour garantir un environnement favorable aux PME dans l'UE.

Ainsi, l'Artisanat de la Grande Région se félicite expressément de l'initiative de la future Commission européenne concernant cette future stratégie en faveur des PME.

Le CICM est d'avis qu'il y a une nécessité de clarification sur l'orientation précise de cette stratégie. Les 4 remarques les plus importantes à relever dans ce contexte sont :

1. La stratégie en faveur des PME doit viser à la fois les entreprises artisanales et les PME européennes, les entreprises innovantes de haute technologie et les entreprises traditionnelles, avec une attention particulière pour les microentreprises.
2. La stratégie en faveur des PME doit reposer sur une approche globale, en lien avec d'autres orientations politiques clés telles que le « Green Deal », la stratégie industrielle, le pilier européen des droits sociaux, etc.
3. La stratégie PME doit s'attaquer aux principaux défis auxquels sont confrontés les professionnels de l'Artisanat et les PME : une meilleure réglementation (« Better regulation »), la digitalisation, l'écologisation (« greening »), l'équité, le développement des compétences et viser des améliorations rapides.
4. La stratégie en faveur des PME doit aller au-delà de simples promesses vis-à-vis des PME : une « Task-Force PME » transversale rattachée aux Directions générales concernées par la politique PME doit veiller à l'application du principe « Think Small First » dans tous les domaines politiques ayant une incidence sur les PME et l'inclusion du « Small Business Act » (SBA) dans le Semestre européen devrait en garantir la mise en œuvre. De plus, à l'avenir les programmes européens devraient davantage prendre en compte les besoins des PME.

### **Mettre les mots en action : du « Think Small First » au « Act Small First »**

Le CICM, tout en rejoignant SMEUnited, demande instamment de passer des paroles à des résultats concrets, afin d'accroître à l'avenir l'engagement de l'Artisanat et des PME à travers l'Europe en faveur du projet européen.

S'assurer que l'Artisanat et les PME progressent nécessite une approche globale aux niveaux européen, national et régional, dans le cadre d'une coopération renforcée entre acteurs politiques.

Les 10 piliers du SBA restent pertinents pour la politique des PME aux niveaux européen, national et régional. Une évaluation récente de la DG GROW montre que des progrès ont été accomplis dans certains domaines, tandis que dans d'autres, un manque d'action a été relevé. De plus, de nouvelles priorités sont apparues dont il faut tenir compte.

Les PME et l'Artisanat en Europe représentent une grande variété d'activités, allant du boulanger au coin de la rue, de la start-up de haute technologie qui favorise l'innovation et crée de nouveaux emplois dans la région, du comptable facilitant le bon fonctionnement d'autres entreprises et de l'artisan designer réalisant des produits de qualité et prestant ses services à des clients internationaux. C'est juste-

---

<sup>2</sup> « Déclaration dans le cadre des élections européennes 2019 - Façonner l'Europe à travers les PME artisanales » (CICM – mai 2019) : [https://cicm-irh.eu/fr/publication\\_group/prises-de-position/](https://cicm-irh.eu/fr/publication_group/prises-de-position/)



ment au niveau de la prestation de services transfrontaliers, et plus particulièrement du détachement de travailleurs, qu'existent encore des obstacles, qu'il importe d'éliminer à l'avenir.

Cette hétérogénéité doit être reconnue et il importe de garantir à tous les entrepreneurs des opportunités et la valeur ajoutée apportée par l'UE. Cela implique la mise en place d'une politique répondant aux défis des entreprises à forte croissance très innovantes et de celles répondant aux besoins quotidiens des citoyens. Chacune de ces entreprises contribue à la société, au bien-être, à l'emploi et à la croissance économique.

L'UE devrait gérer les attentes en indiquant clairement en quoi les mesures et les instruments politiques profiteront aux entreprises.

### **Green Deal européen**

La nouvelle Commission proposera un « accord vert » (« Green deal ») européen au cours des 100 premiers jours, ainsi qu'une première loi européenne sur le climat qui consacrera l'objectif de la neutralité climatique à l'horizon 2050.

En outre, l'objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de l'UE pour 2030 ne devrait pas être de 30%, mais porté à 55%. Selon la Commission, il convient de veiller à ce que les entreprises puissent se faire concurrence sur un pied d'égalité. Par conséquent, une taxe transfrontalière sur le CO<sub>2</sub> devrait être introduite afin d'éviter la délocalisation des émissions de CO<sub>2</sub>. Dans un premier temps, il s'appliquera à un ensemble de secteurs sélectionnés, puis sera progressivement étendu. En outre, il est prévu de revoir la directive sur la taxation de l'énergie. Les transports routiers et le secteur de la construction doivent être inclus à long terme dans le système européen d'échange de quotas d'émission.

Selon Von der Leyen, le Green Deal devrait être basé sur des évaluations d'impact social, économique et environnemental, afin de créer des conditions équitables et de promouvoir l'innovation, la compétitivité et l'emploi.

Après avoir examiné ces points, le CICM conclue que les initiatives de la Commission européenne entraîneront un renforcement des conditions-cadres contraignantes et de la pression politique dans les régions avoisinantes, se caractérisant par un esprit de concurrence et par des réglementations énergétiques et environnementales divergentes.

En conséquence, des mesures doivent être prises en Grande Région pour mettre en place une stratégie commune à long terme pour la protection du climat et la transition énergétique.

Ce thème a été traité dans le CESGR sous la présidence de Rhénanie-Palatinat en 2014 et devrait, de l'avis du CICM, être considéré comme une priorité lors du prochain Sommet de la Grande Région. L'Artisanat avait présenté un catalogue détaillé de recommandations<sup>3</sup> en 2014 dans le cadre du Sommet de l'Energie à Trèves.

---

<sup>3</sup> Prise de position CICM - Transition énergétique: « Pour une politique climatique et énergétique concertée en Grande Région » : [https://cicm-irh.eu/wp-content/uploads/2018/04/20140627\\_CICM\\_transition-energetique-pour-une-politique-climatique-et-energetique-concertee-en-grande-region-FINAL.pdf](https://cicm-irh.eu/wp-content/uploads/2018/04/20140627_CICM_transition-energetique-pour-une-politique-climatique-et-energetique-concertee-en-grande-region-FINAL.pdf)



## **De nombreuses années d'expérience et d'échange d'expertise entre les Centres de l'environnement de l'Artisanat de la Grande Région**

Depuis de nombreuses années, l'Artisanat, par le biais du Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région, coopère étroitement en vue de la mise en œuvre de la transition énergétique. La création des **Centres de l'Environnement de l'Artisanat Saar-Lor-Lux** a conduit, au milieu des années 90, à de nombreuses activités et projets communs (**voir ANNEXE A. « Projets-phare des Centres de l'environnement de l'Artisanat de la Grande Région »**). Ces projets représentent une base importante pour des synergies futures entre les régions, e.a. par le biais d'une extension de ceux-ci sur la Grande Région.

En tant que spécialistes, les entreprises artisanales mettent en œuvre les changements en matière de politique énergétique, conseillent leurs clients, développent et réalisent les travaux nécessaires. L'Artisanat est en contact direct avec les clients privés, les entreprises et les communes. Ceci lui permet de faire avancer la politique de transition énergétique et de créer de la valeur ajoutée dans la région. L'Artisanat apporte, par ce biais, une contribution essentielle dans l'atteinte des objectifs de la politique climatique dans la Grande Région, dans la réduction de la dépendance des importations en énergie et dans la décentralisation de la production énergétique.

Toutefois, étant donné qu'une qualification élevée des salariés est nécessaire pour la mise en œuvre des politiques énergétiques, l'Artisanat demande une politique de qualification et de soutien commune dans les pays concernés.

Au niveau de l'orientation de la transition énergétique dans la Grande Région, le volet « efficacité énergétique » devrait faire l'objet d'une attention accrue et devenir un sujet d'attention politique particulière. Le CICM a pu constater que la priorité des pays réside plutôt dans la politique de fourniture d'électricité.

Il est important de relever que les entreprises artisanales, elles aussi consommatrices d'énergie, ont tout intérêt à ce que l'approvisionnement en énergie, dont elles sont tributaires, soit bon marché et sécurisé. A cet égard, il est également dans leur intérêt que l'efficacité énergétique s'améliore au sein de leur propre entreprise afin de minimiser les coûts.

Par ailleurs, il a été constaté que les projets des investisseurs sont freinés par les programmes de subventions trop différents. Une politique d'aides floue et sans visions est à proscrire. Dans ce contexte, l'Artisanat régional souhaite, par la mise en œuvre de conditions cadres, qu'à l'avenir des financements stables soient proposés aussi bien aux consommateurs qu'aux entreprises.

En conclusion, le CICM lance un appel au Sommet de la Grande Région ainsi qu'aux autorités locales et régionales afin que soient créées les bases d'une politique commune de transition énergétique et de transmettre, par des décisions concrètes, un signal fort en direction des citoyens et des entreprises.

Namur, le 11 décembre 2019

Communiqué par le Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région

---

## **ANNEXES**

<b>Annexe A.</b>
------------------

**Projets-phare des Centres de l'environnement de l'Artisanat de la Grande Région**

<b>Annexe B.</b>
------------------

**Documents originaux des projets décrits dans l'annexe A.**

## ANNEXE A.

### Projets-phare des Centres de l'environnement de l'Artisanat de la Grande Région

#### Saarland

##### Initiative PME pour la transition climatique et la protection du climat

[www.energieeffizienz-handwerk.de](http://www.energieeffizienz-handwerk.de)

- Développement d'un système de conseil pour les PME artisanales, proposé en tant que service par des chambres, des fédérations et des associations.
- Transfert de connaissances en matière d'éducation et de formation dans l'Artisanat.
- Développement d'un système pour la création d'un agenda individuel d'assainissement pour l'Artisanat
- Extension possible du projet à la Grande Région.

##### Guide pratique « Efficacité énergétique dans l'Artisanat »

[www.energieeffizienz-handwerk.de](http://www.energieeffizienz-handwerk.de)

- Guide Web « Efficacité énergétique » librement accessible et développé comme outil de guidance et portail de connaissances

##### Livre de l'énergie pour les entreprises artisanales

- Le livre de l'énergie en tant que norme nationale uniforme pour le conseil en efficacité énergétique dans l'Artisanat permet une collecte planifiée et centralisée des données opérationnelles sur l'énergie (dossier avec 10 registres, 2016/17).

##### Initiative Réseaux d'efficience énergétique

EnEffNetz Artisanat - district de Saarlouis

- Premier réseau d'efficacité énergétique pour l'Artisanat en Sarre (porteur : Chambre de métiers et district)
- Réseau reconnu de l'Initiative des réseaux d'efficacité énergétique à l'échelle nationale (IEEN)
- Image de marque : Promotion économique, protection du climat et valeur ajoutée régionale, objectif « Zéro Emission Landkreis Saarlouis »
- Modération & conseil en énergie : Centre environnemental de la Chambre des métiers

Entreprises du réseau

- 8 entreprises artisanales du district de Saarlouis ; différents métiers
- Maximum 80 000 € de coûts d'énergie / an / entreprise
- Participation volontaire et échange d'expériences (« poursuite de l'objectif en équipe »)



### Objectifs du réseau

- Objectif de réseau partagé (économie) atteindra 2,5% de la consommation d'énergie
- Identifier et mettre en œuvre des mesures d'efficacité énergétique et de réduction des coûts sur le lieu de travail
- Classeur de travail et de suivi du réseau pour la collecte de données et la documentation de la consommation de l'entreprise : création d'une base de données pour les décisions futures

### **Réseau d'ajustement de l'impact climatique Tholey CAN-T**

- Le projet KAN-T soutient la communauté de Tholey de manière proactive pour faire face aux conséquences du changement climatique.

## **Rheinland-Pfalz**

### **Initiative PME pour la transition énergétique et la protection du climat (2013-2021)**

[www.mittelstand-energiewende.de/](http://www.mittelstand-energiewende.de/)

- Efficacité des ressources (ER) dans le secteur de l'Artisanat
- Economies potentielles en matériaux et en énergie

### **Campagne d'information et de consultation (2014-2016)**

## **Région Grand Est**

### **Le Pass durable Région Grand Est**

<https://crma-grandest.fr/artisans-surpassez-vous-avec-le-pass-durable/>

Il s'agit en l'occurrence d'une offre de service pour les entreprises qui se décline en 7 clés pour faire du Développement Durable un véritable levier économique :

- Clé n° 1 : la clé d'une sensibilisation environnementale
- Clé n° 2 : la clé du diagnostic éclairage
- Clé n° 3 : la clé du diagnostic environnement
- Clé n° 4 : la clé du label Éco-défis
- Clé n° 5 : la clé du label Répar'Acteurs
- Clé n° 6 : la clé d'un accompagnement technique et financier
- Clé n° 7 : la clé d'un accompagnement optimisation multi flux (outil ADEME)

## Luxembourg

### Label „Energie fir d'Zukunft +“

[www.yde.lu/labels-clubs/labels/le-label-energie-fir-zukunft](http://www.yde.lu/labels-clubs/labels/le-label-energie-fir-zukunft)

Objectif: le label récompense les personnes qui ont acquis les compétences nécessaires en ayant suivi un cycle de formations axées sur la construction et de l'assainissement de maisons à très haute performance énergétique; il s'agit :

- d'un cycle de formations destiné à former les personnes actives dans le secteur de la construction aux nouveaux standards énergétiques (cours « Artisan Certifié Maison Passive ») ;
- d'un label que tout collaborateur employé dans une société membre de la Chambre des Métiers du Luxembourg peut obtenir en ayant participé au cours « Artisan Certifié Maison Passive » et en ayant réussi le test international qui clôture ce cours (« Passivhaushandwerker - Institut Feist »).

## Wallonie

### Initiative Green Deal Achats Circulaires (Région wallonne, UCM, The Shift et Uwe)

<http://developpementdurable.wallonie.be/green-deal>

Objectif: mobiliser les entreprises privées et les organismes publics à agir pour l'économie circulaire (engagement à mettre en œuvre 2 projets-pilotes – d'achat et de soutien – pendant 3 ans)

### UCM 4 ECO

<http://www.ucm4eco.be/>

Objectif: mise en œuvre de 4 services pour entreprises en vue d'intégrer la gestion environnementale (optique « cycle de vie »)

- (1) Eco-conception (transition des activités vers la durabilité) ;
- (2) Environnement (guidage dans les choix stratégiques) ;
- (3) Eclairage commerces (« éclairage performant ») ;
- (4) Energie (optimisation de la consommation énergétique).



## ANNEXE B.

### Documents originaux des projets décrits dans l'annexe A.

#### Saarland

##### **Initiative PME pour la transition climatique et la protection du climat**

[www.energieeffizienz-handwerk.de](http://www.energieeffizienz-handwerk.de)

##### **Guide pratique « Efficacité énergétique dans les activités artisanales »**

[www.energieeffizienz-handwerk.de](http://www.energieeffizienz-handwerk.de)

##### **Livre de l'énergie pour les entreprises artisanales**

##### **Initiative Réseaux d'efficience énergétique**

##### **Réseau d'ajustement de l'impact climatique Tholey CAN-T**

#### Rheinland-Pfalz

##### **Initiative PME pour la transition énergétique et la protection du climat (2013-2021)**

[www.mittelstand-energiewende.de/](http://www.mittelstand-energiewende.de/)

##### **Campagne d'information et de consultation (2014-2016)**

#### Région Grand Est

##### **Le Pass durable Région Grand Est**

<https://crma-grandest.fr/artisans-surpassez-vous-avec-le-pass-durable/>

#### Luxembourg

##### **Label „Energie fir d'Zukunft +“**

[www.yde.lu/labels-clubs/labels/le-label-energie-fir-zukunft](http://www.yde.lu/labels-clubs/labels/le-label-energie-fir-zukunft)

**Wallonie**

**Initiative Green Deal Achats Circulaires (Région wallonne, UCM, The Shift et Uwe)**

<http://developpementdurable.wallonie.be/green-deal>

**UCM 4 ECO**

<http://www.ucm4eco.be/>



## Die Mittelstandsinitiative im Handwerk 2013-18

### Hintergrund und Status

- **Phase 1 (2013-15):** Erarbeitung/Erprobung praxisorientierter Instrumente zur Steigerung der Energieeffizienz in Handwerksbetrieben
- **Phase 2 (2016-18):** Transfer der erprobten Instrumente auf Transferpartner (inkl. Kammern, Innungen, Fachverbände etc.) sowie Schaffung zusätzlicher Werkzeuge
- **Status: 46 Partner** erreicht (siehe Karte).
- **70 Modellbetriebe** (Best-Practice) im bundesweiten Netzwerk
- Über **1.500 Betriebsbesuche** durchgeführt



### Praxis-Leitfaden „Energieeffizienz im Handwerk“

- Frei zugänglicher **Web-Leitfaden „Energieeffizienz“** als Wegweiser und Wissensportal zum Thema entwickelt: [www.energieeffizienz-handwerk.de](http://www.energieeffizienz-handwerk.de)

### Energiebuch für Handwerksbetriebe

- Energiebuch als **bundesweit einheitlicher Standard** für die Energieeffizienzberatung im Handwerk ermöglicht planvolle Erfassung und zentrale Sammlung betrieblicher Energiedaten (→ Ordner mit 10 Registern; 2016/17).
- Korrespondierendes **E-Tool** zum Energiebuch entwickelt (2018) → Automatisierung der für die Datenauswertung notwendigen Rechenprozesse, sodass der Anwender Zeit spart und die Nutzung komfortabler wird.
- **Erfolg:** Seit 2017 berechtigt das Führen des Energiebuchs zur Teilnahme am **saarländischen Umweltpakt**, der **Umweltpartnerschaft Hamburg**, dem **Nachhaltigkeitsabkommen Thüringen** und der **Umweltallianz Sachsen**.
- **Anerkennung:** Für die im Rahmen der Initiative Energieeffizienznetzwerke (IEEN) gegründeten **Handwerks-Netzwerke** dient das Energiebuch gleichzeitig als das vorgeschriebene Netzwerkarbeitsbuch.

### Werkzeugkoffer mit weiteren Beratungsinstrumenten

- Instrumente für den Effizienzdialog vor Ort im Betrieb:
  - **7 Infoblätter** („Steckbriefe“) zu Einsparpotenzialen für sieben energieintensive Gewerke
  - **8 Checklisten/Erfassungsbögen** für die Datenaufnahme im Handwerksbetrieb
  - **10 Gerätekarten** für Messtechnik im Bereich Energieeffizienz
  - **42 Unternehmensportraits** (Beispielfotos und Best-Practice), inkl. zwei **Modellbetriebsbroschüren**
  - **7 Webinare** als Lehr-Medien für die energieintensiven Gewerke
  - **8 Filmbeispiele** zeigen die Umsetzung von Energieeffizienzmaßnahmen im Handwerksbetrieb
  - **12 zusätzliche O-Töne** von Betriebsinhabern untermauern die Filmbotschaften
  - **2 Filmbeiträge Mobilität**

### Öffentlichkeitsarbeit

- **8 Poster-Formate** zur Unterstützung der Öffentlichkeitsarbeit
- Über **350 Presseartikel** in verschiedensten Printmedien
- Mehr als **700 öffentlichkeitswirksame Veranstaltungen** exklusiv zur MIE oder mit MIE-Beteiligung (z.B. Int. Handwerksmesse 2014/15, dena Kongress 2015, Woche der Umwelt 2016, IHM 2017...)
- **Weiterbildungsangebote** etabliert (Druckluft, Gebäudetechnik, Effiziente Tischlerwerkstatt, ...)
- **3-bändiger Abschlussbericht** fasst die Projektergebnisse detailliert zusammen

## EnEffNetz Handwerk Landkreis Saarlouis

### Allgemeine Infos zum Netzwerk

- Erstes Energie-Effizienznetzwerk für das Handwerk im Saarland
- Anerkanntes Netzwerk der bundesweiten Initiative Energie-Effizienznetzwerke (IEEN)
- Netzwerkträger: Handwerkskammer und Landkreis
- Moderation & Energieberatung: Umweltzentrum der Handwerkskammer
- Kombination von Klimaschutz und wirtschaftlichem Handeln

### Betriebe im Netzwerk

- 8 Handwerksbetriebe aus dem Landkreis Saarlouis; verschiedene Gewerke
- maximal 80.000€ Energiekosten/Jahr/Betrieb
- Freiwillige Teilnahme; zusätzlich zum Tagesgeschäft
- Erfahrungsaustausch → im Team zum Ziel
- Teilnahme an moderierten Netzwerktreffen und fachlichem Austausch

### Ziele des Netzwerks

- Gemeinsames Netzwerkziel (Einsparung) erreichen → 2,5% des Energieverbrauchs
- Klimaschutzziele des Landkreises unterstützen
- Maßnahmen zur Energieeffizienz und zu Kosteneinsparungen im Betrieb identifizieren und umsetzen
- Aktuelle fachliche Informationen und Möglichkeiten der Maßnahmenumsetzung vermitteln
- Netzwerkarbeitsbuch zur Datenaufnahme und Dokumentation der Verbräuche im Betrieb verankern → Datengrundlage für künftige Entscheidungen schaffen

### Außenwirkung

- Langfristige Klimaschutzziele in Saarlouis werden stringent weiterverfolgt
- regionale, landes- und bundesweite Öffentlichkeitsarbeit für Betriebe
- Aufnahme in den Umweltpakt Saar

### Chronologie des Netzwerks

- 2013: Klimaschutzkonzept des Landkreises Saarlouis  
Leitbild: Wirtschaftsförderung, Klimaschutz und regionale Wertschöpfung, Ziel „Null-Emissions-Landkreis Saarlouis“
- Seit 2015: Klimaschutzmanager im Landkreis
- Dezember 2017: Zustimmung Kreistag Gründung Netzwerk
- Januar 2018: Unterzeichnung des Kooperationsvertrages der Netzwerkträger
- Februar 2018: Informationsveranstaltung für Handwerksbetriebe
- März 2018: Gründung des Netzwerks EnEffNetz Handwerk LK SLS
- Seit April 2018: Netzwerkarbeit, Netzwerktreffen
- Ende: März 2020, voraussichtlich Verlängerung bis 2022

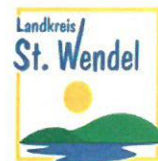
### Ansprechpartnerin

- Netzwerkmoderatorin: Sabine Zägel, Umweltzentrum der Handwerkskammer des Saarlandes, 0681-5809-229, s.zaegel@hwk-saarland.de



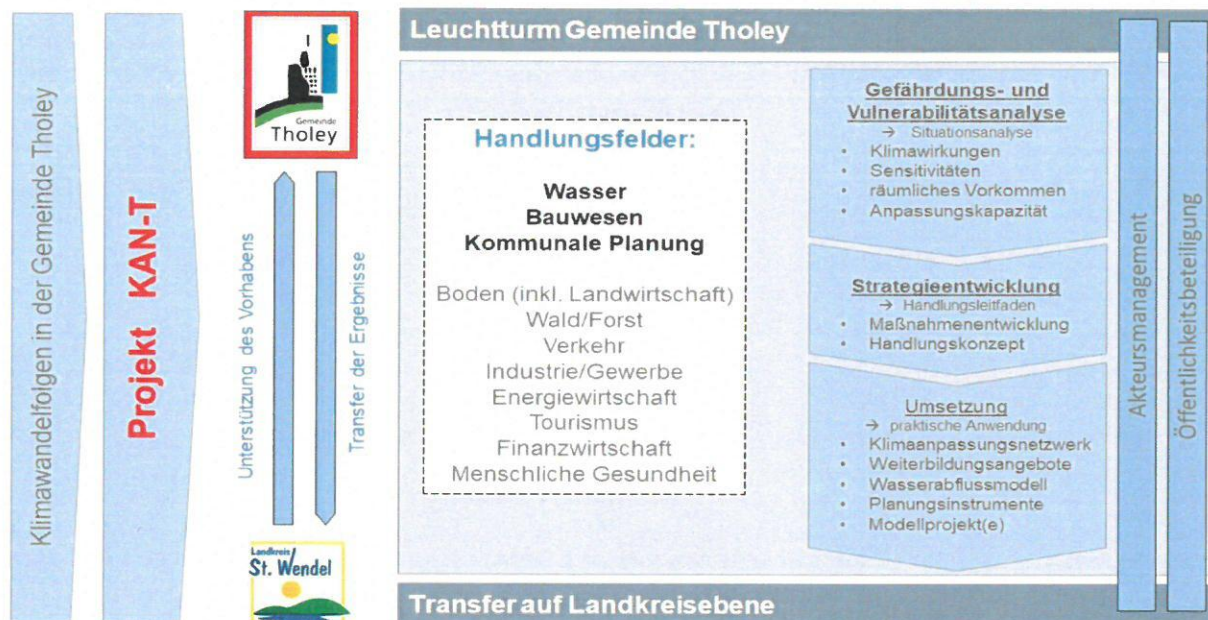
# KlimaAnpassungNetzwerk Tholey (KAN-T)

Schaffung eines KlimaAnpassungsNetzwerks in der Gemeinde Tholey zum proaktiven Umgang mit den Folgen des Klimawandels



Starkregen, Stürme und Hitzewellen sind nur einige Beispiele der Wetterextreme, die in Zukunft aufgrund des Klimawandels häufiger und intensiver auftreten werden.

Das Projekt **KAN-T** unterstützt die Gemeinde Tholey proaktiv mit den Folgen des Klimawandels umzugehen. Auf der Grundlage einer detaillierten Gefährdungs- und Vulnerabilitätsanalyse (z.B. Starkregengefahrenkarte) werden durch die Schaffung des **KlimaAnpassungsNetzwerks Tholey** in Zusammenarbeit mit relevanten Schlüsselakteuren (u.a. kommunale Vertreter (Ämter/ Behörden), Ingenieure und Architekten, Fachplaner, Zivil- und Katastrophenschutz, Handwerksbetriebe und -verbände) Maßnahmen zur Anpassung an den Klimawandel für die Gemeinde entwickelt, umgesetzt und zum Transfer auf Landkreisebene aufbereitet. Die Handlungsfelder Wasser, Bauwesen und kommunale Planung sind durch die Projektgruppe (IZES gGmbH, Saar-Lor-Lux Umweltzentrum GmbH, Gemeinde Tholey, Landkreis St. Wendel) als besonders relevant identifiziert worden und werden schwerpunktmäßig bearbeitet.



Bei Interesse an einer Beteiligung am **KlimaAnpassungNetzwerk Tholey** und/oder an der Entwicklung und Umsetzung von Maßnahmen wenden Sie sich bitte an:

## Saar-Lor-Lux Umweltzentrum GmbH

Simon Spath

Tel.: 0681 5809-210

Email: [s.spath@hwk-saarland.de](mailto:s.spath@hwk-saarland.de)

## IZES gGmbH

Manuel Trapp

Tel.: 0681 844 972-49

Email: [mtrapp@izes.de](mailto:mtrapp@izes.de)

Projektlaufzeit: 01.01.2019 - 31.12.2021  
FKZ 03DAS163A

Gefördert durch:



Bundesministerium  
für Umwelt, Naturschutz  
und nukleare Sicherheit

aufgrund eines Beschlusses  
des Deutschen Bundestages



Préparez votre avenir

# DEVENEZ ARTISAN CERTIFIÉ MAISON PASSIVE



**ENERGIE FIR  
D'ZUKUNFT+**

energieagence



Artisan de l'énergie  
conseil en énergie  
formations



**CHAMBRE  
DES METIERS**  
Luxembourg





# ENERGIE FIR D'ZUKUNFT+

## À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2017,

toute nouvelle construction au Luxembourg devra respecter le standard «**maison passive**». Pour atteindre cet objectif, une stratégie prévoyant des mesures pour une **amélioration continue** en matière d'**isolation thermique** et de **performance énergétique** des bâtiments d'habitation a été adoptée.

ISOLATION THERMIQUE	D	C	B	A
PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	D	B	A	A
	2008	2012	2015	2017

## PRÉPAREZ-VOUS, AINSI QUE VOS COLLABORATEURS, À CES NOUVEAUX STANDARDS ÉNERGÉTIQUES !



Préparez-vous dès à présent! Munissez-vous des **connaissances** spécifiques nécessaires dans le cadre de votre métier, afin d'**anticiper au mieux** les défis actuels et futurs.

En collaboration avec l'énergieagence Luxembourg, la Chambre des Métiers propose un nouveau **cycle de formation continue** en matière de construction à haute performance énergétique.

L'objectif du cours «Artisan Certifié Maison Passive» est de garantir **une qualité maximale** lors de la construction de **maisons passives**.

La Chambre des Métiers certifie la qualification en décernant le nouveau **label «Energie fir d'Zukunft+»** qui pourra être utilisé à des  **fins publicitaires**. Au cours des prochaines années, il se substituera à l'actuel label «Energie fir d'Zukunft».



# ARTISAN CERTIFIÉ MAISON PASSIVE

## LE COURS INTENSIF ARTISAN CERTIFIÉ MAISON PASSIVE

Cette formation continue axée sur la pratique apporte aux dirigeants d'entreprises artisanales ainsi qu'à leurs collaborateurs **des connaissances techniques, tant théoriques que pratiques**, qui leur seront utiles lors de la construction et de la rénovation de bâtiments à haute performance énergétique. Une bonne **coordination et une bonne coopération entre tous les corps de métiers** revêt une importance capitale lors de la construction de maisons passives.

La formation comprend un **tronc commun** dont le contenu sera approfondi par des formations spécifiques propres aux différents corps de métiers: le module «enveloppe du bâtiment» et le module «technique du bâtiment».

Durant cette formation vous aurez bien sûr la possibilité de mettre en pratique les connaissances acquises. Des experts mettront ainsi à votre disposition du **matériel** et des **objets de démonstration spécifiques**.

Durée totale du cours :  
3 journées complètes, de 8h30 à 16h30

### PARTIE A : TRONC COMMUN (1 JOURNÉE)

- Standards de construction
- Etanchéité à l'air
- Rentabilité
- Conviction du maître d'ouvrage
- Différentes étapes de la construction
- Interfaces entre les différents corps de métiers

### PARTIE B : ENVELOPPE DU BÂTIMENT (2 JOURNÉES)

- Isolation thermique
- Ponts thermiques
- Fenêtres
- Assainissement énergétique
- Principes de base de la technique du bâtiment
- Exercices pratiques

### PARTIE C : TECHNIQUE DU BÂTIMENT (2 JOURNÉES)

- Ventilation
- Ventilation des bâtiments existants
- Chauffage
- Principes de base de l'enveloppe du bâtiment
- Exercices pratiques

Le programme détaillé du cours est disponible sur [www.cdm.lu](http://www.cdm.lu).

Le cours destiné aux corps de métiers travaillant sur l'enveloppe du bâtiment (gros œuvre, façades, menuiserie exté-

rieure, toiture, électricité, enduits, etc.) comprend une formation commune (partie A) et une formation spécifique (partie B «Enveloppe du bâtiment»).

Le cours complet destiné aux spécialistes de la technique du bâtiment (installateurs) comprend quant à lui la formation commune (partie A) et la partie spécifique C (technique du bâtiment).

Le cours est clôturé par un **examen final** international.

La **réussite à l'examen** se traduit par la délivrance du nouveau **label «Energie fir d'Zukunft+»**. Les participants se verront également attribuer le label **«Artisan Certifié Maison Passive»** du «Passivhaus Institut».

La **validité** de chacun de ces deux labels est limitée à **5 ans**. Une **prolongation** peut être obtenue sur présentation de justificatifs attestant d'une activité pratique dans la construction de nouvelles maisons passives ou dans l'assainissement énergétique de bâtiments existants avec des composantes passives.



## LES ATOUTS DU LABEL « ÉNERGIE FIR D'ZUKUNFT+ »

- Un **gage de qualité** pour vos clients
- Une **assurance de compétence et de sécurité** à l'égard des maîtres d'ouvrage, des architectes et ingénieurs ainsi que des artisans
- Une **publication** de votre nom et de celui de votre entreprise dans le **répertoire en ligne** de la Chambre des Métiers ([www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)) pendant une durée de 5 ans
- Une publication de votre nom et de celui de votre entreprise dans le **répertoire international** du Passivhaus Institut [www.passivhaus-handwerk.de](http://www.passivhaus-handwerk.de) pendant une durée de 5 ans
- Une admission dans le **réseau «Maison passive»** de l'énergieagence



[www.cdm.lu](http://www.cdm.lu)



**CHAMBRE  
DES METIERS**  
Luxembourg

2, Circuit de la Foire Internationale  
L-1347 Luxembourg-Kirchberg  
B.P. 1604 · L-1016 Luxembourg  
T: (+352) 42 67 67-1 · F: (+352) 42 67 87  
E: [contact@cdm.lu](mailto:contact@cdm.lu)



## UCM s'engage dans le « Green Deal Achats Circulaires »...



A l'initiative de plusieurs organismes, dont UCM, le Green Deal Achats Circulaires a été lancé le 27 novembre en Wallonie.

### Un « Green » quoi ... ?

Un Green Deal est tout simplement un accord entre : des entrepreneurs (vous), des partenaires publiques et le Gouvernement. Son objectif ? Lancer des projets de développement durables autour d'une thématique précise.

### Qu'est-ce que le « Green Deal Achats Circulaires » ?

Le Green Deal Achats Circulaires ce sont 4 organismes : la Région wallonne, The Shift, UCM et l'Uwe, qui, ensemble ont décidé de favoriser le développement d'une économie circulaire sur le marché wallon.

Comment ? En mobilisant les entreprises privées ainsi que des organismes publics à agir pour l'économie circulaire. Les signataires de ce Green Deal Achats Circulaires s'engagent donc à mettre en œuvre deux projets pilotes, d'achat ou de soutien, durant la durée du Green Deal (à savoir 3 ans).

### Qui peut y participer ?

- **En tant qu'acheteurs** : toutes les organisations privées (entreprises, PME, etc.) ou publiques situées ou opérant en Wallonie.
- **En tant que facilitateurs** : toutes les entités et les organisations (ASBL, universités, etc.) qui peuvent apporter un soutien aux « acheteurs » dans la réalisation de leurs projets d'achats circulaires.

### ... Et pourquoi s'y engager ?

Concrètement, rejoindre ce Green Deal permettra de :

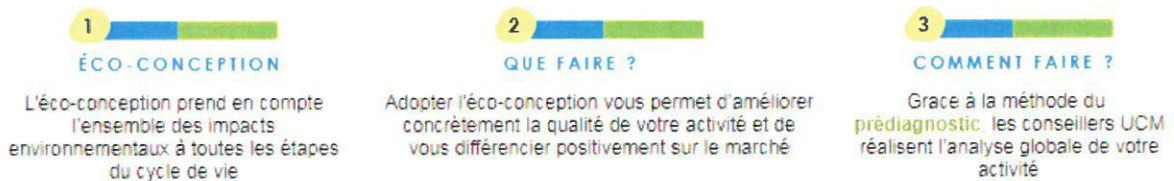
- Améliorer la compétitivité (réduction de vos coûts...) et l'image des entreprises
- Aider la Wallonie à accélérer sa transition vers une économie circulaire
- Contribuer à la préservation de la planète
- ...



## UCM 4 ECO

UCM a été pionnier dans la mise en œuvre de quatre services à la disposition des entreprises pour les aider à créer des opportunités de développement via l'intégration de la gestion environnementale dans le quotidien de leur activité.

Le service « **Eco-conception** » de UCM accompagne les entreprises, tous secteurs confondus, à la transition efficiente et positive de leurs activités économiques vers la durabilité



Le service **Environnement**. UCM accompagne les PME & les indépendants. Nos conseillers promettent un encadrement personnalisé sur le long terme. Ils aident les dirigeants à se poser les bonnes questions et guident utilement les entreprises dans les choix stratégiques à tous les stades de vie d'un projet.

Le volet « **Eclairage commerces** » offre aux indépendants l'opportunité de lier attractivité, mise en valeur des produits et économies grâce à un éclairage performant.

Enfin la dimension « **Energie** » permet aux entreprises d'optimiser les consommations énergétiques de son activité et de ses bâtiments.

Lien : <http://www.ucm4eco.be/>



Chambre  
de  
**Métiers  
et de  
Artisanat**  
GRAND EST



**AMBITION  
D'ENTREPRENDRE  
ARTISANAT GRAND EST**

Tout un territoire au service de ses artisans

## Accompagnateurs d'entreprises

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat sont des experts en matière d'accompagnement d'entreprises artisanales : nous connaissons les artisans, leurs métiers, leurs préoccupations.

C'est tout simplement notre rôle, notre travail depuis toujours que de les aider à se développer, à se former et à se transformer... Aujourd'hui, nous allons encore plus loin en proposant une nouvelle offre de services entièrement régionalisée : Ambition d'Entreprendre Artisanat Grand Est.

Je suis convaincu de la pertinence et de l'efficacité d'apporter à tous les artisans du Grand Est une gamme de services identiques. Qu'ils se trouvent dans un village alsacien ou au cœur d'une grande ville marnaise : les artisans doivent pouvoir être accompagnés de la même façon.

L'artisanat, par son poids économique et social, est la meilleure arme pour lutter contre le chômage, accompagner la transition écologique, sociétale et lutter contre la fracture territoriale.

C'est pourquoi, il est pour nous primordial de sensibiliser, conseiller, former, accompagner les artisans dans le cadre de l'exercice de leur métier.

C'est tout l'enjeu d'**Ambition d'Entreprendre Artisanat Grand Est**. Du développement de l'entreprise à sa transmission en passant par la sensibilisation aux enjeux environnementaux, les artisans trouveront une aide concrète auprès de leur chambre de métiers.

Au sein de cette offre, le PASS DURABLE vous permet d'accéder à plusieurs clés d'accompagnement afin de faire de la transition écologique une véritable opportunité pour votre activité.

Grâce à lui, vous pourrez bénéficier :

- ◆ d'un accompagnement dans une approche environnementale, et plus particulièrement la lutte contre la pollution toxique, et à terme l'adaptation au changement climatique ;
- ◆ d'un développement des outils et de la connaissance en matière d'innovation dans le cadre du développement durable.

Vous pourrez aussi vous appuyer sur un réseau fort et structuré :

- ◆ des conseillers territoriaux spécialisés dans l'environnement/l'économie circulaire ;
- ◆ un coordinateur pour l'animation et le pilotage de ces conseillers ;
- ◆ un centre de ressources régional (CNIDEP) pour la mutualisation technique des actions à disposition de ce réseau.

**Avec « Ambition d'Entreprendre Artisanat Grand Est », surpassez-vous !**

**Bernard Stalter,**  
Président de la CRMA Grand Est







Chambre  
de  
**Métiers**  
et de  
**Artisanat**  
GRAND EST



**PASS**  
DURABLE

**ARTISANS,  
SURPASSEZ-VOUS!**

Avec le **PASS durable**, la CMA met toute son expertise au service de la transition énergétique et écologique de votre activité.

Le pass durable, ce sont 7 clés qui vous permettent de faire du développement durable un levier économique pour votre activité.



- ◆ **Clé n°1**  
La clé d'une sensibilisation environnementale
- ◆ **Clé n°2**  
La clé du diagnostic éclairage
- ◆ **Clé n°3**  
La clé du diagnostic environnement
- ◆ **Clé n°4**  
La clé du label Éco-défis
- ◆ **Clé n°5**  
La clé du label Répar'Acteurs
- ◆ **Clé n°6**  
La clé d'un accompagnement technique et financier
- ◆ **Clé n°7**  
La clé d'un accompagnement optimisation multi-flux

un service proposé par  
**AMBITION**  
D'ENTREPRENDRE  
ARTISANAT GRAND EST

Avec le soutien de  
**climaxion**  
anticiper - économiser - valoriser





Spécial artisan



## La clé d'une sensibilisation environnementale



Inscrivez-vous  
dans l'avenir.



**PASS**  
DURABLE

Avec le **PASS durable**,  
la CMA met toute son expertise  
au service de la transition énergétique  
et écologique de votre activité.



un service proposé par  
**AMBITION**  
D'ENTREPRENDRE  
ARTISANAT GRAND EST

Avec le soutien de

**climaxion**  
anticiper - économiser - valoriser



PARIS  
19e ARRONDISSEMENT  
75019



Agence Nationale  
de l'Environnement  
et de la Prévention



L'Europe s'invente chez nous



LES  
AGENCES  
DE L'EAU





# La clé d'une sensibilisation environnementale

## NOUS SAVONS CE QUE VOUS ATTENDEZ.

- Faire le point sur l'environnement en général.
- Obtenir des informations et des rappels des textes réglementaires qui peuvent s'appliquer à votre activité.
- Identifier les bonnes pratiques environnementales qui peuvent être mises en place dans votre secteur d'activité.
- Connaître les aides financières qui peuvent vous concerner.
- Échanger avec d'autres entreprises artisanales sur ces sujets.

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT :

- Nous vous proposons de participer à des séances de sensibilisation groupées afin d'obtenir les informations générales liées à l'environnement et par lesquelles vous pouvez être concerné.
- Nous aborderons trois thématiques principales : l'environnement, l'énergie et le gaspillage alimentaire.

Ces séances peuvent conduire à des accompagnements individualisés si vous souhaitez approfondir un sujet ou échanger sur une spécificité de votre entreprise.

## MODALITÉS

- Participation à une réunion de sensibilisation.
- Échanges complémentaires si vous souhaitez poursuivre la sensibilisation par un accompagnement personnalisé.

## OBJECTIFS

Apporter un premier niveau d'information concernant les questions environnementales dans votre secteur d'activité.

Cerner les accompagnements liés à l'environnement que votre CMA peut vous proposer.

## PUBLIC CONCERNÉ

Toute entreprise artisanale du Grand Est immatriculée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat recherchant des informations en matière de protection de l'environnement, de consommation d'énergie ou de gaspillage alimentaire.

**Engagez-vous dans le PASS DURABLE !**  
**Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat est là pour vous.**

### ARDENNES

07 82 77 81 76  
pass-durable@cma-ardennes.fr

### AUBE

07 82 77 81 76  
pass-durable@cm-troyes.fr

### MARNE

07 82 77 81 76  
pass-durable@cm-marne.fr

### HAUTE-MARNE

07 82 77 81 76  
pass-durable@cma-haute-marne.fr

### MEURTHE-ET-MOSELLE

03 83 95 60 60  
pass-durable@cm-nancy.fr

### MEUSE

03 29 79 75 21  
pass-durable@cma-meuse.fr

### MOSELLE

03 87 39 31 34  
pass-durable@cma-moselle.fr

### ALSACE

03 89 20 26 79  
pass-durable@cm-alsace.fr

### VOSGES

03 29 69 55 82  
pass-durable@cma-vosges.fr

Plus d'infos : [crma-grandest.fr](http://crma-grandest.fr)